

Jonathan Brun
Montréal ouvert

Pour: Invitation étude publique sur le Bilan de l'action municipale pour l'amélioration de la salubrité des logements

La publication des inspections de salubrité des logements locatifs



Aujourd'hui Montréal Ouvert interviendra lors de [la commission sur le Bilan de l'action municipale pour l'amélioration de la salubrité des logements](#) pour réclamer la publication des inspections, avertissements et amendes de salubrité des établissements locatifs de Montréal, suivant ainsi l'exemple de la [Ville de Vancouver](#).

Tel que démontré par la publication des inspections de salubrité des établissements alimentaires [à Los Angeles](#) et par la publication des cas [de la bactérie c.dificile](#), l'information aide à changer le comportement et améliorer la santé publique. Il faut entamer ce changement de mentalité et effectuer le virage vers plus de transparence dès 2013.

Pour l'instant, la Ville de Montréal ([documents ici](#)) ne publie aucune base de données des inspections de salubrité et avec seulement 8 inspecteurs à la Ville de Montréal, les locataires peuvent se trouver prisonnier de logements insalubres pendant des mois. La publication des

inspections permettrait aux locataires de prendre des décisions plus informées et tout en poussant les propriétaires à assumer la propreté de leurs bâtiments.

Frustrés par le manque d'action, des citoyens lancent des sites comme [Logements insalubres Montréal](#) pour tenter de réunir des informations juridiques, des articles dans les médias et d'autres informations pour aider les Montréalais à mieux choisir leur habitation. Ces initiatives citoyennes, sans l'appui d'un gouvernement ouvert, restent limitées dans leur impact.

La Ville de Pittsburgh contient seulement de [70 000 logements locatifs](#) et ils ont près de 44 inspecteurs, dont 7 pour les infractions du code. Remarquablement, la Ville de Montréal a plus de 482 000 logements locatifs et seulement 8 inspecteurs pour les questions de salubrité qui effectuent 2000 à 3000 inspections par an. De plus, le bilan déposé récemment explique clairement qu'il n'y a pas de système de suivi pour les inspections ([bilan](#)) et les plaintes en matière de salubrité à la Ville de Montréal. Cela rend la gestion encore moins efficace et réduit l'espoir de voir des sanctions.

Avant de publier une base de données des plaintes, avertissements et amendes, il faudrait en constituer une. Par la suite, la publication de ces données en format ouvert jumelée avec des panneaux de signalisation dans l'entrée des bâtiments aiderait à motiver les propriétaires à bien entretenir leurs établissements.

Jonathan Brun